PROJET STRATÉGIQUE CAP 2025





Le Loir et Cher est fort de la diversité de ses productions agricoles et forestières et de ses territoires ruraux. L'agriculture et la forêt sont des acteurs économiques majeurs qui contribuent à la vitalité des campagnes et à la mise en valeur des régions naturelles Beauce, Gâtine, Perche, Sologne, Vallée du Cher, toutes différentes les uns des autres.

Les entreprises agricoles et forestières ont développé des systèmes d'exploitation en cohérence avec leurs marchés, leurs filières, le potentiel de leur terroir en ayant la préoccupation permanente de préserver les ressources naturelles, sol et eau et en recherche permanente de durabilité.

Force est de constater que les attentes sociétales évoluent et se complexifient, que les consommateurs sont plus exigeants et influencés par les réseaux sociaux, que les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes, que les aléas climatiques de plus en plus fréquents... L'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire avec de multiples transitions engagées.

Les ressources naturelles, (sol, eau, air), la biodiversité sont les moyens de productions indispensables pour tous nos systèmes agricoles. Faire évoluer les modes de production et les pratiques, diversifier les cultures et les circuits de commercialisation, repenser les systèmes pour qu'ils soient plus efficients, économes en intrants, autonome et multi performants sont des clefs pour l'agriculture durable de demain.

Nous devons vivre de notre métier, en être fier et renouer un dialogue constructif avec la société. Nous devons aussi assurer le renouvellement des générations des exploitants agricoles et piloter une politique de développement de l'emploi salarié agricole et forestier. En effet, les agriculteurs et les forestiers doivent assurer la production de produits reconnus pour leur qualité intégrant les attentes des consommateurs, dans des conditions économiques viables et assurer ainsi un rôle essentiel dans la transition écologique.

Créer de la valeur pour nos exploitations et nos territoires est l'ambition portée dans ce projet CAP 2025. Cela doit se faire en prenant en compte l'évolution des attentes sociétales, en accompagnant le développement des systèmes de productions durables et en développant des capacités d'innovation au cœur des entreprises.

C'est le rôle de la Chambre d'agriculture, d'accompagner et de guider les entreprises dans les transitions économiques, sociales et climatiques, tout en gardant à l'esprit les fondamentaux qui font de nous des agriculteurs et forestiers, responsables et autonomes dans nos décisions, créateurs de valeur dans nos territoires.

C'est pour cela que les activités de la Chambre d'agriculture doivent être utiles aux agriculteurs, aux forestiers, aux filières et aux territoires. Ce nouveau projet d'entreprise continuera à encourager les démarches collectives, tout en les combinant avec des appuis individualisés au besoin de chacun. Nous accélérons le développement l'accompagnement stratégique pour faire face aux mutations profondes du secteur agricole et forestier. Nous nous engagerons collectivement sur la problématique de l'emploi en agriculture. Nous favoriserons le dialogue constructif et contributif à une image positive de l'agriculture. Nous serons des partenaires actifs de l'innovation, des projets de réseaux et du développement des filières et des territoires.

Pour Vous et avec Vous aujourd'hui et demain, relevons les défis de CAP 2025

Arnaud BESSÉ Président de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOIR-ET-CHER

CADRE DE RÉFÉRENCE

3 MISSIONS

4 DÉFIS

5 VALEURS

6 ENGAGEMENTS

INSTANCES DE GOUVERNANCE

ORGANISATION

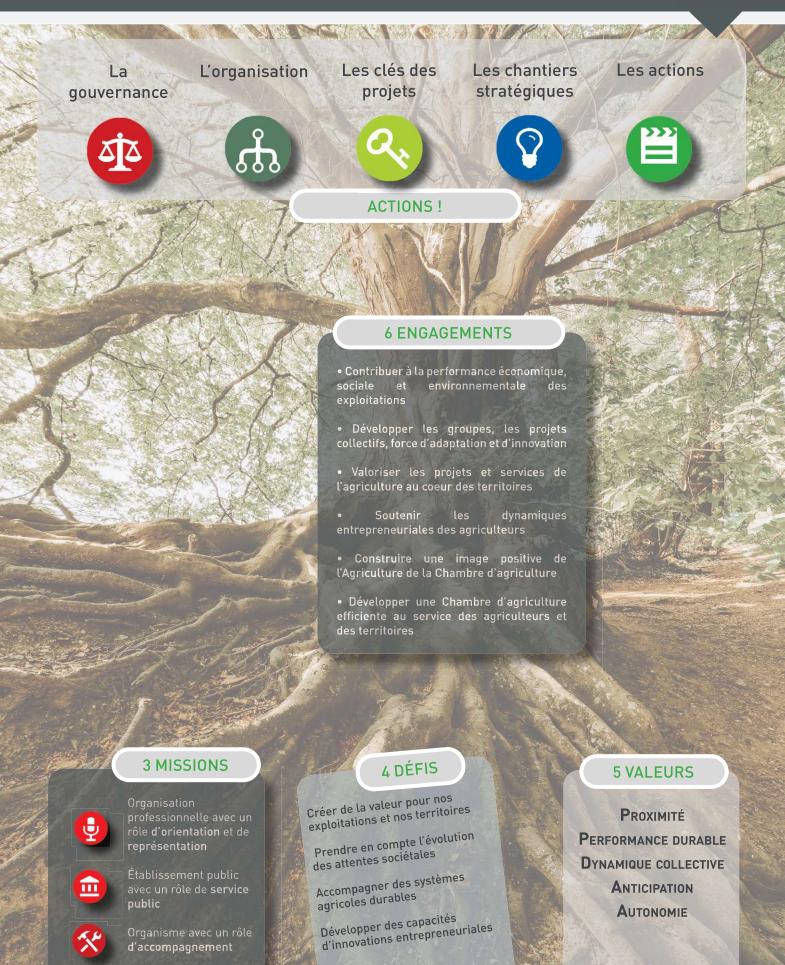
CLÉS DES PROJETS

7 CHANTIERS STRATÉGIQUES

CADRE DE RÉFÉRENCE

DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE







MISSIONS

DES MISSIONS DE REPRÉSENTATION

REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS AGRICOLES ET FORESTIERS

- Une Chambre d'agriculture constitue dans chaque département, auprès de l'Etat ainsi que des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont rattachés, l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles (art. L511-1-CRPM)
- Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers (art. L510-1 CRPM)



DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

PLUSIEURS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC SONT CONFIÉES AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

- Les Chambres d'agriculture assurent et coordonnent par délégation l'ensemble des actions de service public liées à l'installation : animation de points accueil installation (PAI) et suivi post-installation, les appuis aux projets des jeunes et la gestion de la dotation jeunes PAI S'installer en agriculture agriculteurs
- L'instruction des demandes d'agrément et d'enregistrement des contrats d'apprentissage
- La gestion des dossiers de création ou de cessation d'activité agricole : guichet unique, centre de formalités pour les entreprises agricoles
- Gestion de l'identification animale et de la certification des filiations bovines, dans le cadre de l'établissement départemental ou régional de l'élevage

DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT

LES MISSIONS RECONNUES PAR LA LOI DANS LE CODE RURAL (ART. L510-1 CRPM)

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- Contribuer par les services qu'elles mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique



ET DEPUIS 2018

- Promouvoir la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Informer les agriculteurs sur la règlementation nationale et européenne qui leur est applicable et sur les contrôles susceptibles d'être réalisés à ce titre*
- Appuyer le dépôt des demandes d'aides et d'assistance à la mise en conformité avec la règlementation*
- * à titre expérimental pour une durée de 3 ans, issu de la loi ESSOC par ordonnance

DES MISSIONS AVEC L'ÉTAT

DES MISSIONS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT DEPUIS LA LOI GRENELLE II

- Surveillance biologique du territoire
- Pilotage du réseau de fermes de références Dephy-Ecophyto
- Contribution à la gestion durable de l'eau

DÉFIS



Créer de la Valeur pour nos Exploitations et nos Territoires Prendre en compte l'évolution des attentes sociétales

Accompagner des systèmes agricoles durables

Développer des capacités d'innovations entrepreneuriales

1

Créateur de valeurs, pour plus de vie dans les territoires

2

ÉVOLUTION DES ATTENTES SOCIÉTALES

Au regard de la diversité et de la complexité des attentes sociétales, de la rapidité de ses mouvements influencés par les réseaux sociaux, c'est un défi majeur pour l'agriculture à l'horizon 2025 de les intégrer.

Prendre en compte l'évolution des attentes sociales pour proposer les services et produits attendus, tel est le défi à relever, tout en créant des conditions économiques viables et rémunératrices pour les agriculteurs.

La qualité des produits et des services connexes attachés ont un coût qu'il faut faire valoir auprès du consommateur qui choisit des produits français qualitatifs et durables en lien avec un modèle de société.

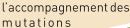
La gestion durable des ressources (eau, sol, air) sur fond de changement climatique, l'autonomie des systèmes, la résilience des entreprises, conduisent les agriculteurs à diversifier leurs productions, repenser leur mode de valorisation, renforcer le lien terroir / production, et pour certains refonder leur système de production. Il n'y a plus de modèle agricole, mais autant de systèmes complexes que d'entreprises agricoles.

CCOMPAGNEMENT DE SYSTÈMES AGRICOLES DURABLES

Le deuxième défi de l'agriculture du Loir-et-Cher en 2025 est d'être fondée sur des systèmes agricoles durables basés sur **une stratégie agile** conciliant économie, environnement et social. Plus que jamais l'Homme est au cœur de la réussite des projets, tant individuellement que collectivement.

La réussite de ces entreprises contribuera à redonner la fierté du métier aux agriculteurs et agricultrices, qui auront ainsi à cœur de communiquer sur leurs entreprises, leurs produits et leurs pratiques vers la société et les consommateurs.

A l'heure où le numérique et l'intelligence artificielle ouvrent des champs d'innovation, à une vitesse toujours plus intense, il faut amplifier, accélérer la veille, les réseaux, les transferts d'informations, développer les services connexes, créer de nouvelles organisations, faire émerger et structurer le collectif, indispensable dans





DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'INNOVATION ENTREPRENEURIALES

Les réseaux, les groupes, sont vecteurs du développement des capacités d'innovation entrepreneuriales, **troisième défi de l'agriculture en 2025**.

De nouvelles formes de conseil émergent, de nouveaux acteurs se positionnent, de nouvelles compétences sont nécessaires, de nouveaux outils interactifs se créent, pour exercer les métiers d'aujourd'hui et de demain. Autant d'opportunités que la Chambre d'Agriculture se doit d'être en mesure d'impulser et d'accompagner en proximité par des équipes appuyées par la force des réseaux régionaux et nationaux.

La Chambre d'agriculture s'engage au quotidien pour permettre la création de valeurs sur vos exploitations agricoles et sur vos territoires, telle est la vision portée par les élus pour la mandature 2019-2025.





VALEURS



PROXIMITÉ

- Des élus impliqués qui portent des positions professionnelles pour une agriculture diversifiée, créatrice de valeur ajoutée, portée par des Hommes et des Femmes au coeur des territoires ruraux
- Un réseau de collaborateurs à l'écoute du terrain pour satisfaire les attentes de leurs interlocuteurs
- Des managers de proximité favorisant le développement des compétences, le travail collaboratif et les initiatives innovantes

PERFORMANCE DURABLE

- Des compétences sur des projets conciliant performance économique, sociale et environnementale
- Des expertises et de l'accompagnement au service d'une approche globale multiperformante inscrite dans le temps
- Une organisation optimisée pour être efficiente
- La formation continue pour accompagner l'évolution des métiers et des parcours professionnels

DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Des élus engagés pour faire valoir l'Agriculture dans toutes ses composantes et avec les groupes de développement sur le terrain
- Une logique de projets collaboratifs et de réseaux, source d'innovation
- Des offres de services qui initient des temps de collectif en complément de l'individuel
- Un projet de réseau des chambres tant au niveau national que régional et une mutualisation pour plus de proximité

ANTICIPATION

- Une vision prospective éclairant les enjeux et mutations, associant les forestiers, fédérant les partenaires de l'Agriculture
- Inscrire le sens de l'intérêt général dans une logique de vision anticipatrice
- De nouvelles offres de service pour accompagner les entreprises agricoles dans des dynamiques de filières et de territoires
- Une organisation, des outils et des méthodes innovantes intégrant les nouveaux modes de communication

AUTONOMIE

- Des collaborateurs autonomes et responsables, porteurs des valeurs
- Des expertises s'appuyant sur les références technicoéconomiques issues des réseaux
- Des accompagnements garants de l'autonomie de décision et de la durabilité des systèmes

ENGAGEMENTS



CONTRIBUER À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

- Obtenir 80% des entreprises agricoles du territoire multiperformantes à l'horizon
- Permettre à 50% des agriculteurs du territoire de réaliser une transition de pratiques
- Permettre à 30% des agriculteurs du territoire d'être positionnés sur HVE3 et à 10% d'être certifiés d'ici 2 ans
- Accompagner 5 projets pilotes d'adaptation au changement climatique





DÉVELOPPER LES **GROUPES. LES PROJETS** COLLECTIFS, FORCE D'ADAPTATION ET D'INNOVATION

• Favoriser l'emergence de **projets** par un maillage structuré de **groupes** regroupant au moins 50% des agriculteurs



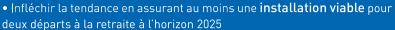
VALORISER LES PROJETS ET SERVICES DE L'AGRICULTURE **AU COEUR DES TERRITOIRES**

- Permettre la production d'une part non négligeable de la consommation d'énergie du Loir-et-Cher par les énergies vertes, prioritairement par le développement du photovoltaique au toit sur les exploitations agricoles
- Inciter les collectivités à affecter leur budget en faveur de l'agriculture en cohérence avec son impact économique
- Accompagner l'atteinte sous 3 ans des objectifs fixés par la loi EGalim pour la restauration collective
- Créer une offre touristique globale intégrant un passage à la ferme avec un volet embellissement des exploitations qui puissent capter au moins 1% des visiteurs sur le territoire



SOUTENIR LES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES **DES AGRICULTEURS**





• Contribuer activement avec nos partenaires à trouver des solutions au manque de **main d'oeuvre** de certaines filières





CONSTRUIRE UNE **IMAGE** POSITIVE DE L'AGRICULTURE **CHAMBRE** ΕT D'AGRICULTURE





DÉVELOPPER UNE **CHAMBRE** D'AGRICULTURE EFFICIENTE AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES **TERRITOIRES**

- Assurer la pérennité de nos missions par la performance de nos offres et un équilibre budgétaire
- Être acteur des projets de mutualisation des réseaux régionaux et nationaux

